



**MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-APOLLINAIRE  
COMTÉ DE LOTBINIÈRE  
PROVINCE DE QUÉBEC**

---

**SÉANCE ORDINAIRE DU 10 AOÛT 2015**

À une séance ordinaire tenue le 10 août 2015, à 19 h 30, au lieu ordinaire des réunions du Conseil, étaient présents :

M. Bernard Ouellet, maire  
M. Léopold Rousseau, conseiller n° 1  
M. Jean-Pierre Lamontagne, conseiller n° 2  
Mme Julie Rousseau, conseillère n° 4  
M. André Sévigny, conseiller n° 5  
M. Alexandre D'Amour, conseiller n° 6

M. Jonathan Moreau, conseiller n° 3 - **Absent**

La directrice générale atteste que plus de 15 personnes sont présentes dans la salle.

---

**ORDRE DU JOUR**

**PRÉLIMINAIRES :**

---

1. Ouverture de la session
2. Enregistrement des droits de parole du public
  - a. Exercice des droits de parole du public
3. Faits saillants et résumé de la correspondance
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption des comptes et dépôt du registre des engagements
6. Transferts de crédits (aucun)

**ÉTUDE :**

---

**7. SERVICE D'URBANISME**

- a. Adoption du 2<sup>e</sup> projet de règlement n° 753-2015
- b. Adoption du 2<sup>e</sup> projet de règlement n° 754-2015
- c. Avis de motion – règlement n° 755-2015
- d. Adoption du règlement n° 756-2015
- e. Avis de motion – règlement n° 757-2015
- f. Avis de motion – règlement n° 758-2015
- g. Adoption du 2<sup>e</sup> projet de règlement n° 758-2015
- h. 69, rue du Hibou – Dérogation mineure
- i. 143, rue Moreau – Dérogation mineure

**8. SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE**

- a. ...

**9. SERVICE DES INCENDIES**

- a. ...

**10. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU**

- a. Autorisation pour appel d'offres – Services professionnels en ingénierie pour les travaux de raccordement du puits 07-2014
- b. Autorisation pour appel d'offres – Pavage de la piste multifonctionnelle

**11. SERVICE DE LA COMPTABILITÉ STRATÉGIQUE**

- a. ...



**12. ADMINISTRATION**

- a. Abolition d'une servitude sur le lot 3 388 896
- b. Autorisation de passage pour le Défi cycliste MEC Québec

**13. AGENDA POLITIQUE**

- a. ...

**14. VARIA**

**15. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**16. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE**

**17. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

16620-08-2015  
point no 4

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 10 août 2015 soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

16621-08-2015  
point no 5

**ADOPTION DES COMPTES ET DÉPÔT DU REGISTRE DES ENGAGEMENTS**

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les comptes payés et les comptes à payer soient acceptés et que le maire et la directrice générale soient autorisés à les payer.

Adopté à l'unanimité

**Salaires bruts payés - Juillet**

Bernard Ouellet	3 022.20 \$
Léopold Rousseau	1 098.98 \$
Jean-Pierre Lamontagne	1 098.98 \$
Jonathan Moreau	1 098.98 \$
André Sévigny	1 098.98 \$
Julie Rousseau	1 098.98 \$
Alexandre D'Amour	1 098.98 \$
Martine Couture	6 533.93 \$
Cathy Bergeron	8 920.33 \$
Martin Miller	5 423.92 \$
Renault Lepage	5 979.29 \$
Dany Lamontagne	4 983.44 \$
Membres du conseil et cadres :	<b>41 456.99 \$</b>
Employés voirie et bureau :	<b>68 955.63 \$</b>
Service de sécurité incendie :	<b>7 975.40 \$</b>
Bibliothèque et brigadières :	<b>4 014.10 \$</b>
Personnel de la SAAQ :	<b>10 251.12 \$</b>
Terrain de Jeux et soccer :	<b>28 473.39 \$</b>
<b>Total des salaires bruts payés pour juillet 2015 :</b>	<b>161 126.63 \$</b>



## Comptes payés - Juillet

Construction Maurice Bilodeau inc.	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Constructions de la Chaudière inc.	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
9281-4375 Québec inc.	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
L'Oasis de Lotbinière	Aide financière pour nouvelle maison	2 832.50 \$
CLD de la MRC de Lotbinière	Tournoi de golf des gens d'affaires	279.99 \$
Produits Suncor	Essence et diesel	6 696.56 \$
Liliane Breton	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
9281-4375 Québec inc.	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Télus	Internet	132.11 \$
Hydro-Québec	Électricité	3 512.16 \$
Gaz Métropolitain	Gaz caserne	21.52 \$
Majorie Boisvert	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Bell Mobilité	Cellulaires	817.07 \$
La Capitale en Fête	Dépôt de 50 % jeux gonflables	1 759.26 \$
Les Isolations Grenier inc.	Libération de retenue	5 651.03 \$
Toitures Aubé inc.	Libération de retenue	32 662.95 \$
Porte de garage SM	Libération de retenue	194.31 \$
Daharpro Construction inc.	Libération de retenue	77 928.60 \$
Entreprises Robert Demers inc.	Peinture Centre multifonctionnel	9 081.25 \$
Tapico Québec inc.	Libération de retenue	21 465.25 \$
Nadeau & fils inc.	Libération de retenue	15 941.75 \$
Cométal inc.	Libération de retenue	4 715.47 \$
Groupe Sani-Tech	Libération de retenue	5 594.10 \$
Armeco	Libération de retenue	2 807.69 \$
Kone inc.	Libération de retenue	6 740.96 \$
Ministre du Revenu Québec	TPS à payer (rapport de déc. 2014)	1 570.94 \$
Ministre du Revenu Québec	TPS à payer (rapport du 31 mars)	161.53 \$
Immeubles Turcotte & Labrecque	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Hydro-Québec	Électricité	3 619.67 \$
Guillaume Demers	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Postes Canada	Apollinairois - commerces	34.88 \$
CARRA	Cotisation mensuelle - juillet	1 526.10 \$
9281-4375 Québec inc.	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Mélanie Drapeau	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Hydro-Québec	Électricité	9 687.83 \$
Maison des Jeunes	Subvention mensuelle	1 195.86 \$
Interfas	Cotisation assurances collectives	7 973.40 \$
Info Page	Téléavertisseurs	207.76 \$
<b>Total des comptes payés pour le mois de juillet 2015 :</b>		<b>272 578.63 \$</b>

## Comptes à Payer - Juillet

Geneviève Alain	Frais de déplacement (préposé SAAQ)	333.72 \$
Animation La Forge	Activité terrain de jeux	1 655.55 \$
Aqua Zach inc.	Pièces réservoir des Lilas	74.78 \$
Aquarium du Québec	Activité terrain de jeux	1 155.51 \$
Aquatech	Travaux aux étangs	57.49 \$
Ass. québécoise d'urbanisme	Inscription journées de formation	206.96 \$
Expert Atôm	Installer un Z1 et un routeur à la caserne	2 389.53 \$
Aubert & Marois ltée	Base de béton pour filets terrain de balle	4 484.03 \$
Aubin Auto inc.	Pose et balancement roue d'acier	32.08 \$
Autobus Auger inc.	Transport - activité terrain de jeux	733.54 \$
Banlieue Ford	Kit pour système de vitre et pièces	542.54 \$
Claude Beauchamps	Arbitre soccer	39.40 \$

**Procès-Verbaux du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Apollinaire**



Emmanuel Beaudoin	Arbitre soccer	50.40 \$
Marie-France Beaudoin	Arbitre soccer	28.40 \$
Éloïse Beaupré	Arbitre soccer	3.00 \$
Mathieu Beaupré	Arbitre soccer	115.00 \$
Joannie Bergeron	Remb. achats pour terrain de jeux	951.61 \$
Angela Bergeron-Aubin	Remb. de frais de déplacement	245.43 \$
Virginie Bérubé	Activité terrain de jeux	34.20 \$
Béton Laurier inc.	Entretien débroussailleuse	48.87 \$
Biolab	Analyses d'eau	151.77 \$
Bionest	Entretien tertiaire	265.32 \$
Bi-Sports	Gants de soccer	103.41 \$
Brassard buro	Papeterie	473.57 \$
Bridgestone	Pneus de tracteur	1 934.80 \$
Nancy Brisson	Remb. inscription terrain de jeux	270.00 \$
Buroplus St-Agapit	Filière	517.38 \$
Cam-Trac Bernières	Pièces	478.72 \$
Canadien National	Frais annuel	17.25 \$
Carquest	Pièces	58.44 \$
CGER	Location camion - juin	7 731.88 \$
Certified	Calcium	1 799.30 \$
Zachary D'Auteuil	Arbitre soccer	18.00 \$
Diane Charest	Remb. achat d'un robot culinaire	91.97 \$
Chemtrade	Produit chimique	3 933.18 \$
Cinéma Le Clap	Activité terrain de jeux	1 009.00 \$
Conciergerie Rive Sud	Ménage de juin et juillet - salle com.	2 688.27 \$
Construction BML	Pierre concassée	15 902.18 \$
Coop Seigneurie	Chaux hydratée	84.80 \$
Coopo Unicoop	Pièce pour débroussailleuse	1 232.57 \$
COMBEQ	Formation sur l'émission des permis	310.43 \$
Côté Fleury inc.	Clés	12.47 \$
Carolane Couture	Arbitre soccer	103.00 \$
Martine Couture	Remb. frais de déplacement	895.60 \$
Couvre-planchers Pelletier	Centre multifonctionnel	167.52 \$
Marcel Croteau	Ménage hôtel de Ville et Francoeur	621.43 \$
Daharpro construction inc.	Réparation plafond suspendu	575.33 \$
Myriam Desrochers	Arbitre soccer	106.00 \$
Rémi Desrochers	Arbitre soccer	180.00 \$
Distribution Sports Loisirs	Récepteur pour tableau	224.20 \$
Michel Dubois	Remb. chaussures de travail	229.90 \$
Mayssa Duval	Arbitre soccer	4.00 \$
Entreprises Bourget inc.	Saumure	5 358.50 \$
Entreprises Lévisiennes inc.	Enrobé bitumineux	238.58 \$
Entreprises Lave-O-Stores	9 toiles - Centre multifonctionnel	14 148.43 \$
Entreprises Marcel Têtu	Bague - puits Grenier	17.14 \$
Entretien paysager Horti-Taille	Entretien des plates-bandes	4 139.10 \$
Envirotonte	Tonte de gazon	4 991.87 \$
Envir'eau puits	Honoraires professionnels	14 469.49 \$
Équipement N.C.N. Itée	Boîte de tranchée	15 400.91 \$
Eugène Allard	Savon mousse	110.04 \$
Excavations Tourigny inc.	Centre multifonctionnel	45 737.54 \$
Excavations Ste-Croix inc.	Travaux secteur des Fleurs	188 972.81 \$
Exova	Analyses d'eau	316.41 \$
Fertibeauce	Pro-Terre et vaporisation foliaire	410.81 \$
Fonds d'info sur le territoire	Avis de mutation	192.00 \$
Garage Germain Rousseau & fils	Pose de pneu balancé	50.59 \$
Esther Garneau	Remb. de frais de déplacement	24.30 \$
Gaston St-Pierre et ass.	Honoraires professionnels	3 910.88 \$
GB Électronique	Câble réseau et audio	56.34 \$
GéniArp	Piste multifonctionnelle	974.42 \$

**Procès-Verbaux du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Apollinaire**



Geoshack Canada	Location laser et vérification	813.68 \$
Marianne Giguère	Remb. frais de déplacement	24.30 \$
Good Year	Pneus	435.15 \$
Jérémy Gosselin	Arbitre soccer	72.00 \$
Gouttières St-Agapit	Fourniture et installation gouttières	344.93 \$
Graphica impression inc.	Impression couleur et plastification	68.18 \$
Donald Groleau	Frais de déplacement - formation	12.04 \$
Groupe Archambault	Livres pour bibliothèque	35.64 \$
Le Groupe Gesfor	Services d'experts-conseils en amiante	4 024.13 \$
iClic	Achat de nom de domaine	57.49 \$
Industries LAM-E inc.	Poulies et câbles	657.14 \$
Jacques Roberge inc.	Honoraires professionnels	1 747.62 \$
Jolicoeur Lacasse avocats	Général et services juridiques annuels	3 252.65 \$
M. Lemieux inc.	Meule et peinture	506.94 \$
L. Delisle 2014 inc.	Terrain de balle	3 822.91 \$
Antoine Daniel Laflamme	Arbitre soccer	267.00 \$
Librairie Renaud-Bray	Livres pour bibliothèque	3 859.36 \$
Linde Canada	Acétylène, oxygène, argoshield	53.01 \$
Location LPL inc.	Mèche	33.34 \$
Lumco	Huile à moteur	735.61 \$
Maheu & Maheu	Entente de gestion	482.90 \$
Marché Veilleux	Achats terrain de jeux	1 021.71 \$
Christian Martineau	Arbitre soccer	149.00 \$
Mécaniques Ducro inc.	Centre multifonctionnel	276.88 \$
Médias Transcontinental	Apollinairois dans Publi-Sac	170.22 \$
Anthony Mercier	Arbitre soccer	44.40 \$
Mercier Expert inc.	Diaphragmes	59.11 \$
MRC de Lotbinière	Quotes-parts	30 950.78 \$
Municipalité de Laurier-Station	Ajustement et quote-part	5 638.78 \$
Normand Côté électricien inc.	Débrancher lampadaire	578.87 \$
Pause-café Soleil	Café	129.73 \$
Paysagiste 2000 inc.	Heures de niveleuse	1 348.66 \$
Peinture Lignes plus	Lignage et lignes de soccer	2 575.44 \$
Richer Boulet	Palettes de pelouse	1 971.21 \$
Performance C2	Divers cours et surveillance du centre	5 723.80 \$
Pièces d'auto Alain Côté	Coude et raccord	2.55 \$
Pierre Boily électrique inc.	Centre multifonctionnel	13 641.22 \$
Placide Martineau inc.	Entretien Place Francoeur	57.49 \$
POGZ	Hébergement du site	551.88 \$
Produits sanitaires Lépine	Papier à main et hygiénique	203.07 \$
Produits industriels Jean-Paul Côté	Hypochlorite	1 563.66 \$
Produits Capital	Produits entretien ménager et sacs noirs	1 753.34 \$
Promotions héritage	T-shirt terrain de jeux	2 894.17 \$
Produits & services de la Construction	Pièces - réservoir	126.70 \$
Publications du Québec	Normes ouvrages routiers - Tome 4	23.90 \$
Quillorama Duplessis inc.	Activité terrain de jeux	800.60 \$
Quincaillerie 2000 inc.	Pièces et accessoires	709.30 \$
Radiateurs Lamontagne inc.	Plein de fréon et soudure	232.44 \$
RBR Construction inc.	Centre multifonctionnel	1 741.52 \$
Réal Huot inc.	Compteurs d'eau, tuyau, collets	9 737.08 \$
Résotel	Changement de postes et ajout d'un télé.	1 075.53 \$
Julie Richards	Remb. frais de déplacement SAAQ	125.39 \$
Ronam Constructions	Centre multifonctionnel	32 779.13 \$
Roulement Techno inc.	Pièces	143.14 \$
Sani Bleu	Location de toilette	193.16 \$
Services Incentech inc.	Vérifier pompe sur camion 422	1 618.85 \$
Société immobilière Imvest	Ajustement travaux rue Lamontagne	13 548.69 \$

**Procès-Verbaux du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Apollinaire**



Solutech Québec inc.	Centre multifonctionnel	126 242.58 \$
S-Pace Signalétique inc.	Poteaux	2 908.87 \$
Stéphane Beaudoin & S. Charland	Transport de niveleuse	517.39 \$
Talbot Équipement Itée	Plaque vibrante	2 202.00 \$
Télé-Alarme Plus	Système d'alarme - Centre multifonc.	3 713.69 \$
Télé-Alarme T.S.	Télésurveillance - Place Francoeur	289.60 \$
Toitures Aubé inc.	Centre multifonctionnel	4 589.14 \$
Toshiba	Photocopieur	1 844.63 \$
USD inc.	Bacs bleus	4 062.65 \$
Veolia	Produits chimiques	442.24 \$
Voltec	Entretien du réseau d'éclairage	801.96 \$
Westburne	Outillage multimètre	604.00 \$
Wolseley	Projet Deck Hockey	2 696.58 \$
Würth	Produits	226.84 \$
Xérox	Photocopieur (versement trimestriel)	1 359.68 \$
Zone Lotbinière-Appalaches	Colloque annuel	100.00 \$
<b>Total des comptes à payer pour le mois de juillet 2015 :</b>		<b>662 963.16 \$</b>

16622-08-2015  
point no 7a

**ADOPTION DU 2<sup>E</sup> PROJET DE RÈGLEMENT N<sup>O</sup> 753-2015**

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Conseil peut adopter des règlements d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi;

ATTENDU QUE les normes de zonage applicables à la zone 110R ne reflètent pas l'occupation des lieux;

ATTENDU QU'il est pertinent de procéder à un certain assouplissement, notamment des normes d'implantation, pour rendre possible l'exécution de travaux qui amélioreront l'aménagement d'ensemble;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande les modifications du présent amendement;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 6 juillet 2015 par Alexandre D'Amour, conseiller no 6;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation tenue par le Conseil et présidée par le Maire a eu lieu le 5 août 2015;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu une copie de ce projet de règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4  
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un second projet de règlement portant le n° 753-2015 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

16623-08-2015  
point no 7b

**ADOPTION DU 2<sup>E</sup> PROJET DE RÈGLEMENT N<sup>O</sup> 754-2015**

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Conseil peut adopter des règlements d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi;

ATTENDU QUE suite à l'adoption du règlement modifiant le règlement de zonage no 590-2007 afin de créer des dispositions particulières applicables aux ensembles immobiliers résidentiels dans la zone 110R (place des Pins), les règles applicables aux zones 111R et 112R, qui sont contiguës à la zone 110R, doivent être adaptées;



ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande les modifications du présent amendement;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 6 juillet 2015 par Alexandre D'Amour, conseiller n° 6;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation tenue par le Conseil et présidée par le Maire a eu lieu le 5 août 2015;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu une copie de ce projet de règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le second projet de règlement portant le n° 754-2015 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

---

16624-08-2015  
point no 7c

#### **AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT N° 755-2015**

Avis de motion est par les présentes donné par Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du Conseil, un règlement modifiant le règlement de lotissement n° 591-2007 et ses amendements afin de modifier l'article 5.2 intitulé « la superficie et les dimensions minimales des terrains ».

---

16625-08-2015  
point no 7d

#### **ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 756-2015**

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Conseil peut adopter des règlements d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi.

ATTENDU QUE la définition actuelle d'ensemble immobilier ne reflète pas adéquatement la réalité des différents types d'ensembles immobiliers présents dans le territoire de la municipalité.

ATTENDU QU'il est important de garantir la conformité aux normes d'implantation de certains bâtiments principaux avant leur agrandissement au sol et cela, indépendamment de la superficie de l'agrandissement;

ATTENDU QUE les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent les modifications du présent amendement;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 6 juillet 2015 par Julie Rousseau, conseillère no 4;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu une copie de ce règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le règlement n° 756-2015 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

---



16626-08-2015  
point no 7e

**AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT N° 757-2015**

Avis de motion est par les présentes donné par André Sévigny, conseiller no 5, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du Conseil, un règlement modifiant le règlement relatif au plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) n° 594-2007 afin d'exclure de l'obligation d'un PIIA les ensembles résidentiels situés dans la zone 110R (place des Pins).

---

16627-08-2015  
point no 7f

**AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT N° 758-2015**

Avis de motion est par les présentes donné par Alexandre D'Amour, conseiller no 6, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du Conseil, un règlement modifiant le règlement de zonage no 590-2007 et ses amendements afin d'agrandir la zone 160R à même la zone 161R.

---

16628-08-2015  
point no 7g

**ADOPTION DU 2<sup>E</sup> PROJET DE RÈGLEMENT N° 758-2015**

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Conseil peut adopter des règlements d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi;

ATTENDU QU'il est pertinent de rendre conforme un immeuble à logements de la rue des Pétunias;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande les modifications du présent amendement;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 10 août 2015 par Alexandre D'Amour, conseiller no 6;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation tenue par le Conseil et présidée par le Maire a eu lieu le 5 août 2015;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu une copie de ce projet de règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le second projet de règlement portant le n° 758-2015 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

---

16629-08-2015  
point no 7h

**69, RUE DU HIBOU – DÉROGATION MINEURE**

ATTENDU QUE le demandeur est le propriétaire du lot 3 388 667 du cadastre du Québec situé au 69, rue du Hibou dans la zone 34A;

ATTENDU QUE le demandeur a fait une demande de dérogation mineure numéro 2015-044 afin de morceler le lot 3 388 667 pour en vendre une partie à sa fille qui l'utilise déjà, car elle est propriétaire d'un lot contigu;

ATTENDU QU'avant la réforme cadastrale, ce lot était déjà en deux parties résultant du fait que le propriétaire l'avait acquis séparément, soit une partie en 1975 sur laquelle il avait bâti le bâtiment principal existant et la seconde partie en 1983;

ATTENDU QUE deux nouveaux lots seront créés soit le lot projeté 5 754 381, sur lequel la maison du demandeur est située et qui aura une largeur de 34.14 m et une superficie de 832.1 mètres carrés et le lot projeté 5 754 382 qui aura une largeur de 21.34 mètres et une superficie de 520.3 mètres carrés;





ATTENDU QUE les dimensions et superficie minimale d'un terrain non desservi selon le règlement de lotissement numéro 591-2007 sont de 45 mètres pour la largeur et de 2800 mètres carrés pour la superficie;

ATTENDU QUE suite à la subdivision, la marge de recul arrière du bâtiment principal construit en 1975 sera de 1.25 mètre alors que la norme du règlement de zonage numéro 590-2007 est de 8 mètres;

ATTENDU QU'un avis public de dérogation mineure a été publié le 21 juillet 2015;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du règlement sur les dérogations mineures numéro 595-2007, du règlement de lotissement numéro 591-2007 et du règlement de zonage numéro 590-2007;

ATTENDU QUE le CCU recommande l'acceptation de cette demande;

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la demande de dérogation mineure numéro 2015-044 soit acceptée.

Adopté à l'unanimité.

---

16630-08-2015  
point no 7i

#### **143, RUE MOREAU – DÉROGATION MINEURE**

ATTENDU QUE le demandeur est le propriétaire du lot 5 211 519 du cadastre du Québec situé au 143, rue Moreau dans la zone 133R;

ATTENDU QUE le demandeur a fait une demande de dérogation mineure numéro 2015-045 afin de réduire la marge de recul arrière du garage détaché à 0.65 mètre alors que la norme du règlement de zonage numéro 590-2007 est de 1 mètre;

ATTENDU QUE la demande de dérogation est faite suite à une erreur d'implantation lors de la construction du bâtiment;

ATTENDU QU'un avis public de dérogation mineure a été publié le 21 juillet 2015;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du règlement sur les dérogations mineures numéro 595-2007 et du règlement de zonage numéro 590-2007;

ATTENDU QUE le CCU recommande l'acceptation de cette demande;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la demande de dérogation mineure numéro 2015-045 soit acceptée.

Adopté à l'unanimité

---

16631-08-2015  
point no 10a

#### **AUTORISATION POUR APPEL D'OFFRES – SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE POUR LES TRAVAUX DE RACCORDEMENT DU PUIT 07-2014**

ATTENDU QU'il est nécessaire d'aller en appel d'offres pour les services professionnels en ingénierie pour les travaux de raccordement du puits 07-2014;

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser la directrice générale, Martine Couture, à procéder aux appels d'offres, par le biais du site Se@o, en ce qui a trait aux services professionnels en ingénierie.

Adopté à l'unanimité.



16632-08-2015  
point no 10b

**AUTORISATION POUR APPEL D'OFFRES – PAVAGE DE LA PISTE  
MULTIFONCTIONNELLE**

ATTENDU QU'il est nécessaire d'aller en appel d'offres pour le pavage de la piste multifonctionnelle;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser la directrice générale, Martine Couture, à procéder aux appels d'offres, par le biais du site Se@o, en ce qui a trait au pavage de la piste multifonctionnelle.

Adopté à l'unanimité.

---

16633-08-2015  
point no 12a

**ABOLITION D'UNE SERVITUDE SUR LE LOT 3 388 896**

ATTENDU QUE le 20 juin 2005, la Municipalité a fait enregistrer une servitude en sa faveur pour l'implantation et l'entretien d'une borne-fontaine sèche au Lac Côté;

ATTENDU QUE le fonds servant était une partie du lot 249 (249-ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Apollinaire, aujourd'hui portant le numéro de lot 3 388 896 du cadastre du Québec;

ATTENDU QUE cette borne-fontaine sèche a été retirée en 2010 car le terrain et la profondeur du lac Côté ne permettaient pas la mise en place d'un tel équipement;

ATTENDU QUE les propriétaires actuels du terrain, Madame Susye Claisse et Monsieur Michaël Potvin ont transmis une demande écrite à la Municipalité pour faire annuler cette servitude;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'abolir la servitude enregistrée devant la Notaire Christine Bergeron, le 20 juin 2005 et publiée au bureau de la publicité des droits de circonscription foncière de Lotbinière, le 22 juin 2005, sous le numéro 12 440 908.

Les frais de Notaire reliés à cet acte d'annulation seront assumés par la Municipalité.

Le Maire Bernard Ouellet ou le Maire suppléant André Sévigny et la directrice générale Martine Couture ou son adjointe Cathy Bergeron, sont autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, l'acte relatif à cette transaction.

Adopté à l'unanimité

---

16634-08-2015  
point no 12b

**AUTORISATION DE PASSAGE POUR LE DÉFI CYCLISTE MEC QUÉBEC**

ATTENDU QUE pour une 2<sup>e</sup> année consécutive, le Défi cycliste MEC Québec aura lieu le 3 octobre prochain, sur une distance de 50 km et 100 km, selon différents groupes de vitesse;

ATTENDU QUE les cyclistes passeront sur notre territoire et qu'une autorisation doit être octroyée pour la Sureté du Québec, la Police de Lévis et le ministère des Transports;

ATTENDU QU'il n'y aura pas d'entraves à la circulation et que la randonnée sera sécurisée;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser le passage du Défi cycliste MEC Québec sur le territoire de la Municipalité de St-Apollinaire, le 3 octobre prochain.



Adopté à l'unanimité.

16635-08-2015  
point no 16

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE**

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le procès-verbal du 10 août 2015 soit adopté séance tenante.

Adopté à l'unanimité

---

16636-08-2015  
point no 17

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6  
ET RÉSOLU à l'unanimité

De clôturer la séance ordinaire le 10 août 2015, à 20 h 09.

Adopté à l'unanimité

---

Bernard Ouellet,  
Maire

Martine Couture,  
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

---

*PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL : 14 septembre 2015*

---